



CONSEIL DE QUARTIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la quatrième réunion du conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, tenue le mercredi 19 juin 2024 à 19 h, à la Villa Ringfield, 1185 rue La Sarre.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

Raymond Poirier
Jason F. Ortmann
Marjorie Ramirez
Martin Claveau
Anifatou Itchola
Barbara Michel
Colette Harvey
Karim Chahine

Président
Secrétaire
Vice-présidente
Trésorier
Administratrice
Administratrice
Administratrice
Administrateur

IL Y A QUORUM.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Anne Pelletier
Jackie Smith
Lydia Toupin

Conseillère en consultations publiques
Conseillère municipale du district de Limoilou
Conseillère en urbanisme, Ville de Québec

Outre les personnes mentionnées, 12 personnes ont assisté à la rencontre du 19 juin 2024.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée, lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h
2. Consultation publique et demande d'opinion	19 h 01
3. Prise d'acte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 avril 2024 et adoption des procès-verbaux des assemblées régulières des 20 mars et 15 mai 2024	19 h 45
4. Période d'information de la conseillère municipale	19 h 50
5. Période de questions et commentaires du public	20 h
6. Période d'échanges / Circulation et travaux dans le quartier Vieux-Limoilou	20 h 15
7. Période d'échanges / Conflit de travail dans le réseau de la Bibliothèque de Québec	20 h 25
8. Période d'échanges / Écocentre dans les quartier centraux	20 h 35
9. Période de suivi / Projets en cours du conseil de quartier	20 h 35
10. Dépôt de projets au budget d'initiatives du conseil de quartier • Histoire des ruelles de Limoilou • Limoil'Air – renouvellement du réseau	20 h 55
11. Prise d'acte des rapports de suivi quant aux comités externes auxquels participe le conseil de quartier du Vieux-Limoilou	21 h 05
12. Période de suivis des résolutions ayant obtenu réponse	21 h 25
13. Période d'échanges autour des consultations en cours et à venir	21 h 30
14. Fonctionnement du conseil de quartier • Correspondances • Trésorerie • Paiements à venir	21 h 35
15. Divers • Commission consultative sur la qualité de l'air	21 h 40
16. Levée de l'assemblée	21 h 45

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée, lecture et adoption de l'ordre du jour

L'assemblée est ouverte à 19 h00. Raymond Poirier souhaite la bienvenue aux membres, avant de faire la lecture de l'ordre du jour. Il suggère que la période d'échange du point 7 porte sur le plan de mobilité de la CDPQ, plutôt que sur le conflit de travail dans le réseau de la Bibliothèque de Québec.

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DUMENT APPUYÉE PAR JASON F.ORTMANN, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 19 juin 2024, tel que modifié.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Consultation publique et demande d'opinion

Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux zones 15028Hb, 15054Hb, 15055Hb 15072Hb et 19100Hc, R.C.A.1V.Q. 501 (Quartiers Saint-Sauveur et Vieux-Limoilou, districts électoraux de Saint-Roch-Saint-Sauveur et de Limoilou)

« La zone 15028Hb est localisée approximativement dans le périmètre formé par le boulevard Charest Ouest, la rue de Verdun, la rue Saint-Vallier Ouest et la rue Marie-de-l'Incarnation. La zone 15054Hb est localisée approximativement dans le périmètre formé par le boulevard Charest Ouest, la rue Marie-de-l'Incarnation et la rue Saint-Vallier Ouest. La zone 15055Hb est située approximativement à l'est de la rue Alleyn, au sud de la rue Saint-Vallier Ouest, à l'ouest de la rue du Carillon et au nord de la rue Père-Grenier. La zone 15072Hb est approximativement localisée à l'est de la rue de l'Aqueduc, au sud du boulevard Charest Ouest, à l'ouest du boulevard Langelier et au nord du parc Karim Ouellet. Enfin, la zone 19100Hc est localisée approximativement à l'est de la 1ère Avenue, au sud de la 18ème Rue, à l'ouest du boulevard Benoît-XV et au nord du boulevard Cardinal-Villeneuve et de l'école secondaire Notre-Dame-de-Roc-Amadour. »¹

Un rapport de consultation sera rédigé, puis annexé à ce procès-verbal.

3. Prise d'acte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 avril 2024 et adoption des procès-verbaux des assemblées régulières des 20 mars et 15 mai 2024

¹ <https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/avis-publics/reglements-fiche.aspx?IdAvis=14323>

Les membres prennent acte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 avril 2024.

Les membres ont eu l'occasion de lire et de corriger les procès-verbaux de mars et de mai 2024.

RÉSOLUTION 24-05-xx CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 20 MARS 2024

SUR PROPOSITION DE xx, DÛMENT APPUYÉE PAR xx IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 20 mars 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 24-05-xx CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 15 MAI 2024

SUR PROPOSITION DE xx, DÛMENT APPUYÉE PAR xx IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 15 mai 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Période d'information de la conseillère municipale

Jackie Smith prend la parole. Elle mentionne :

- Qu'une consultation au sujet du réaménagement de la 3e avenue, entre la 6e rue, le chemin de la Canardière et la rue du Prince-Édouard, aura lieu au mois de juillet prochain (dans le cadre de la mise en place du Corridor Vélo cité Charlesbourg-Limoilou.)
- Que plusieurs travaux auront lieu dans le quartier encore cet été.
- Qu'elle est heureuse que le projet de tramway ait été remis à l'ordre du jour par la CDPQ. Elle aimerait entendre les administrateurs à ce sujet. Elle pense, en outre, que les citoyens devront s'intéresser aux travaux majeurs que supposera l'élaboration du projet.

- Que la Vision d'aménagement des quartiers de la Canardière s'intéressera désormais à de nombreux projets incluant l'implantation du tramway, la construction du nouveau complexe hospitalier et bien plus. Les administrateurs pensent que le secteur près de l'usine White Birch (terrains du CN) aurait tout avantage à être verdi.

5. Période de questions et commentaires du public

Aucun suivi.

6. Période d'échanges / Circulation et travaux dans le quartier Vieux-Limoilou

Les membres discutent des entraves à la circulation occasionnées par les nombreux travaux dans le quartier. Anne Pelletier rappelle que les citoyens ont tous été conviés, en amont de ces travaux, à une séance d'information portant sur le plan de déplacement relié aux chantiers.

Raymond Poirier soumet une résolution aux membres.

RÉSOLUTION 24-05-17 CONCERNANT LES DÉFIS LIÉS AUX DÉPLACEMENTS EN RAISON DES NOMBREUX CHANTIERS EN COURS

CONSIDÉRANT que le conseil de quartier reconnaît l'importance et la pertinence des divers chantiers qui sont en cours dans le Vieux-Limoilou;

CONSIDÉRANT que de nombreux citoyens et citoyennes ont manifesté, soit directement au conseil de quartier, soit de façon publique par le biais des médias traditionnels ou sociaux, leur impatience relativement à la multiplication des chantiers actuellement en cours dans le quartier et les difficultés de déplacement qui en découlent;

CONSIDÉRANT que ceux-ci ont également été nombreux et nombreuses à manifester leur préoccupation quant à la sécurité routière sur les rues et ruelles en raison de l'augmentation de circulation automobile, à vitesse relativement élevée, en raison des travaux et détours;

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou:

DEMANDE à la Ville de Québec si les différents contracteurs affectés à des chantiers existant de façon contiguë sont en contact les uns avec les autres, de façon à assurer que les itinéraires de contournement sont fonctionnels et applicables - des citoyennes et citoyens ayant assimilé les déplacements dans le quartier à un labyrinthe dont, parfois, la sortie n'est pas accessible;

DEMANDE s'il l'adéquation entre les simulation effectuées à distance dans les préparatifs et la réalité du terrain est avérée et, si ce n'est pas le cas, à quel point des modifications peuvent être effectuées avec agilité - et, de ce fait, de quelle façon la Ville et ses sous-traitants pourraient réagir avec plus de proactivité;

ESTIME que les agents de liaison sur le terrain et les ressources d'aide existantes ne sont pas nécessairement assez visibles ou connus, et de ce fait, sont sous-sollicités par les citoyennes et citoyens;

DÉPLORE que la circulation de transit se voie accentuée dans les ruelles, dans un contexte où les panneaux de sensibilisation placés par la Ville de Québec à leur entrée, afin d'en diminuer le trafic, n'ont qu'un impact limité sur ladite circulation;

SIGNALE qu'en raison de la réglementation actuelle liée aux ruelles, ce sont les citoyennes et citoyens qui se retrouveront, suite aux travaux, à évaluer, réparer ou subir les impacts associés à cette circulation accrue sur le pavage de ces artères secondaires;

MENTIONNE qu'en raison du stationnement pratiqué dans certaines ruelles, des citoyennes et citoyens ont rapporté au conseil de quartier que, ponctuellement, il n'était pas possible de se rendre en services d'urgence - exemple : ambulance - ni à l'avant ni à l'arrière de leur résidence, causant certains stress évitables;

DÉPLORE que la multiplication des chantiers rende également plus difficile l'accès au transport collectif pour certains et certaines étant limité dans leur capacité à se déplacer, alors que les trajets 800, 801, 28, 19 ou 36 pouvaient se retrouver à une dizaine de minutes de marche de certaines résidences;

ESTIME que, sans remettre en question les travaux eux-mêmes, des leçons sont à tirer des travaux de l'automne 2023 et du printemps / été 2024, en matière de déplacements et de mitigation de la circulation de transit;

RAPPELLE que des situations particulières relatives à la pollution atmosphérique ont cours dans le Vieux-Limoilou et que les mesures de mitigation relativement à la qualité de l'air devraient être appliquées avec un soin et une fréquence particulière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Martin Claveau insiste sur le fait que les travaux emprisonnent les résidents du quartier. Il déplore, en outre, le fait que la situation affecte aussi la vitalité commerciale du Vieux-Limoilou, empêchant les non-résidents d'accéder facilement aux commerces (problème de circulation, de stationnement, etc.) Un membre renchérit : certains organismes du quartier notent même une diminution de leur achalandage.

Anne Pelletier pense que la Ville est ouverte au dialogue. Elle a mis des agents de liaison à la disposition des citoyens, qui peuvent aussi communiquer avec le 3-1-1 et avec Info-Chantier. Selon elle, les citoyens ont tout avantage à documenter les problèmes de circulation afin d'en informer la Ville. Les administrateurs pensent aussi qu'une meilleure coordination avec les promoteurs est nécessaire, la situation n'ayant jamais été aussi handicapante.

7. Période d'échanges / Plan de mobilité de la CDPQ Infra

Le conseil de quartier a publiquement salué le travail de la CDPQ Infra, qui a récemment déposé son plan de mobilité pour la région de Québec. Comme les autres conseils de quartier, il aimerait participer à l'élaboration du projet qui sera retenu. Plusieurs questions restent en suspens relativement aux actions qui découleront du plan.

8. Période d'échanges / Écocentre dans les quartiers centraux

Raymond Poirier présente une résolution aux membres.

RÉSOLUTION 24-05-18 CONCERNANT L'ABSENCE D'ÉCOCENTRES À PROXIMITÉ DU QUARTIER LIMOILLOU

CONSIDÉRANT la fermeture de l'écocentre Montmorency au 31 décembre 2014;

CONSIDÉRANT que l'absence de dépôt officiel amène des individus à se départir de matières résiduelles à des endroits non désignés - exemple: commerces, organismes communautaires, terrains vagues;

CONSIDÉRANT que les écocentres mobiles mis en place suite à cette fermeture ne semblent pas en mesure de se substituer à un écocentre permanent - d'autant que l'initiative ne s'est que peu déplacée dans le Vieux-Limoilou au fil des années, visitant principalement les quartiers limitrophes;

CONSIDÉRANT que l'écocentre des Rivières, le plus accessible pour la population du quartier, est situé à 6km du centre de Limoilou (parc Sylvain-Lelièvre);

CONSIDÉRANT que son accès n'est pas convivial - à proximité, notamment de pistes cyclables - pour la population n'ayant pas accès à un véhicule automobile;

CONSIDÉRANT que, de ce fait, la collecte des encombrants semble être la solution la plus simple afin de permettre aux Limoulois et Limouloises de se départir de leurs résidus encombrants - tout particulièrement pour la population qui n'est pas en mesure de se déplacer efficacement vers l'écocentre des Rivières;

CONSIDÉRANT qu'au-delà d'un seuil de complexité, il est possible que les individus préfèrent se départir des matières encombrantes ou dangereuses par le biais des ordures domestiques, amenant ainsi à l'incinérateur des matières qui auraient pu ou dû en être détournées;

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DUMENT APPUYÉE PAR MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU QUE le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

QUESTIONNE l'efficacité des mesures mises en place depuis 10 ans afin de détourner de l'incinérateur les matières qui auraient été, jadis, amenées à l'écocentre Montmorency - par exemple: l'écocentre mobile étant très populaire, mais peu présent dans le quartier - aucun n'étant prévu en 2024 dans le Vieux-Limoilou;

DEMANDE à la Ville de Québec s'il n'y aurait pas lieu de mettre de l'avant les offres alternatives, tout particulièrement les encombrants, afin de s'assurer que la population connaît bien ce service et en fasse l'usage, dans les cas où il n'est pas envisageable d'aller à l'écocentre;

ESTIME que cette promotion pourrait inclure les autres approches alternatives permettant de se départir de certains types de matières résiduelles - comme le bois de construction par exemple, qui peut être laissé à la Recyclerie de La Patente;

SUGGÈRE d'ouvrir la collecte des encombrants aux matières dangereuses dont le dépôt ne peut se faire que ponctuellement dans les écocentres mobiles - lors de leurs visites à proximité du Vieux-Limoilou, ou dans les écocentres, comme la peinture, afin d'éviter la solution la plus facile, c'est-à-dire, de les jeter dans les ordures domestiques;

PROPOSE de s'assurer que la distance de 6km permettant de se rendre du Vieux-Limoilou à l'écocentre des Rivières soit la plus accessible et conviviale possible, notamment en ajoutant des accès cyclables permettant de se rendre à celle-ci - dans le même esprit où il était possible et envisageable de se rendre de façon sécuritaire à vélo à l'écocentre Montmorency;

MENTIONNE que de nombreux résidentes et résidents, ainsi que plusieurs de ses administrateurs et administratrices, continuent de déplorer la fermeture de l'écocentre Montmorency, il y a 10 ans, et l'absence d'infrastructure de recyclage de déchets qui se situerait à proximité comme cela avait été indiqué dans diverses résolutions;

SUGGÈRE que la réouverture d'un écocentre, de petite taille ou de taille équivalente à l'écocentre Montmorency, soit considérée pour desservir le centre-ville de Québec, dont le Vieux-Limoilou, en l'absence d'alternatives viables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les membres considèrent que la Ville pourrait mettre en place une foule de solutions pour accommoder les citoyens qui ont difficilement accès à l'écocentre : collecte semblable à celle des encombrants (qui mériteraient d'ailleurs d'être mieux connue), aménagement d'un petit écocentre ou de stations de dépôt, etc.

Une citoyenne mentionne que plusieurs citoyens ne savent pas comment profiter de façon adéquate de la collecte des encombrants, laissant leurs meubles choir un peu partout sur le bord des trottoirs. Pour elle, cette situation traduit un manque d'éducation en ce qui concerne le service offert par la Ville.

9. Période de suivi / Projets en cours du conseil de quartier

Limoil'Air

Aucun suivi.

Fenêtre sur Limoilou

Le projet *Fenêtre sur Limoilou* fut un succès. Plusieurs citoyens se sont déplacés, malgré la pluie, pour découvrir l'exposition qui sera affichée tout l'été aux murs des bâtiments du quartier. Les administrateurs surveilleront l'état des installations durant l'été (pour éviter que les images décollent, entre autres).

Projet de sécurité routière 2023

Le projet de stencils aux entrées et sorties des ruelles va bon train. Les administrateurs devront même procéder au rachat de peinture.

Projet de sécurité routière 2024

Le conseil de quartier aura recours aux services de l'illustrateur jeunesse Patrick Blanchette pour réaliser la fresque qui sera peinte sur l'un des grands bâtiments du quartier. L'image visera à promouvoir le partage de la route.

10. Dépôt de projets au budget d'initiatives du conseil de quartier

Histoire des ruelles de Limoilou

Le projet, qui sera piloté par le conseil de quartier et la Société historique de Limoilou, a déjà été déposé et approuvé. Il pourra potentiellement profiter du budget d'initiative du conseil de quartier, ainsi que du fonds d'aide au développement du milieu.

Limoil'Air – Renouvellement du réseau

L'organisme Revolv'Air a proposé au conseil de quartier d'explorer des façons de rassembler plus ou moins 3000 \$ pour remplacer 80 des capteurs installés dans le quartier. Raymond Poirier pense que les administrateurs pourraient soumettre ce projet au budget d'initiative.

RÉSOLUTION 24-05-19 CONCERNANT LE DÉPÔT AU BUDGET D'INITIATIVE DU PROJET «LIMOIL'AIR – MAINTENANCE APRÈS TROIS ANS DE LA FLOTTE DE CAPTEURS»

SUR PROPOSITION DE MARJORIE RAMIREZ, DÛMENT APPUYÉE PAR BARBARA MICHEL, IL EST RÉSOLU QUE le conseil de quartier du Vieux-Limoilou AUTORISE Raymond Poirier, président, à procéder, au nom du conseil de quartier, au dépôt du projet Limoil'Air – maintenance après trois ans de la flotte de capteurs dans le cadre du processus de demande de subvention pour la réalisation d'un projet d'initiative, pour une demande budgétaire ne dépassant pas 3400\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 24-05-20 CONCERNANT LE DÉPÔT AU BUDGET D'INITIATIVE DU PROJET
«L'HISTOIRE DES RUELLES DU VIEUX-LIMOILLOU – DOCUMENTATION HISTORIQUE
ET VULGARISATION GRAND PUBLIC»**

**SUR PROPOSITION DE KARIM CHAHINE, DÛMENT APPUYÉE PAR COLETTE HARVEY,
IL EST RÉSOLU QUE** le conseil de quartier du Vieux-Limoilou AUTORISE Raymond Poirier, président, à procéder, au nom du conseil de quartier, au dépôt du projet L'histoire des ruelles du Vieux-Limoilou – documentation historique et vulgarisation grand public dans le cadre du processus de demande de subvention pour la réalisation d'un projet d'initiative, pour une demande budgétaire ne dépassant pas 6500\$

Il est également résolu que le conseil de quartier du Vieux-Limoilou AUTORISE également M. Poirier à procéder, toujours au nom du conseil de quartier, au dépôt du projet à l'attention du Fond d'aide au développement du milieu de la Caisse Desjardins de Limoilou, pour une demande budgétaire ne dépassant pas 11 750\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Prise d'acte des rapports de suivi et période d'échanges quant aux comités auxquels prend part le conseil de quartier du Vieux-Limoilou

Rendez-vous Limoilou

Une nouvelle coordonnatrice, dynamique et expérimentée, a été embauchée.

Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles

Le comité, conscient de ses limites, aimerait recruter des citoyens-experts. À l'automne, les membres assisteront à une présentation des résultats de la plus récente campagne d'échantillonnage à l'incinérateur.

Il semblerait que de plus grands sacs mauves aient été distribués aux écoles et commerces pour la récolte des résidus alimentaires.

La Ville aurait conclu des ententes avec quelques fermes, qui utiliseraient actuellement le digestat produit à l'usine de biométhanisation.

Comité de vigilance des activités portuaires

La consultation portant sur le plan d'utilisation des sols des terrains du secteur portuaire de l'Estuaire a eu lieu le 22 mai dernier. La direction de la Santé publique ainsi que le ministère de l'Environnement ont pris la parole.

Comité Port-Communauté

Le Port a mis sur pied le Fonds d'initiatives citoyennes innovantes (Fonds ICI) pour encourager les projets de nature environnementale et sociale. Les projets admissibles pourront profiter d'un financement d'au plus 10 000 \$.

Table de concertation élargie sur la mobilité dans Vanier

Durant l'été, les membres de la Table entendent réfléchir à leurs priorités pour la mobilité dans Vanier. Marjorie Ramirez pense que les trottoirs, parfois sectionnés, devraient être raccordés afin d'améliorer la marchabilité.

Grâce au Front commun de verdissement basse-ville-Limoilou-Vanier, la Ville a reconnu qu'il fallait prioriser le verdissement dans les quartiers centraux, conformément aux recommandations de la Santé publique.

Table de concertation vélo

Aucun suivi.

12. Période de suivis / Résolutions ayant obtenu réponse

À la résolution du conseil de quartier concernant son désir de coconstruire le mode de propriété des ruelles du quartier avec la ville de Québec, Martine Caron, directrice de section, Planification de l'aménagement et de l'environnement, a répondu :

« Un comité paritaire sur un projet pilote sera lancé avec les citoyens du Vieux-Limoilou. C'est un projet pilote sur les ruelles. La rencontre est prévue pour lundi le 15 juillet prochain. »

À la résolution du conseil de quartier concernant l'ajout d'un arrêt temporaire à l'intersection 9e avenue et 2e Rue, Pierre-E. LeMay, ingénieur au Transport et mobilité intelligente, a répondu :

« En raison de la configuration du sens unique de la 2^e Rue, des arrêts toutes directions à cet endroit ne peuvent être installées (aucun débit provenant de la 2^e Rue). Un projet de réaménagement de la 9^e Avenue est toutefois prévu, pour rétrécir la largeur de la chaussée et ainsi contribuer à la réduction des vitesses pratiquées. »

13. Période d'échanges autour des consultations en cours et à venir

Une séance de consultation publique portant sur le nouveau règlement afin de favoriser la plantation d'arbres aura lieu le 4 juillet prochain.

14. Fonctionnement du conseil de quartier

- Correspondances

Aucun suivi.

- Trésorerie

Aucun suivi.

- Paiements à venir

RÉSOLUTION 24-05-19 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR JASON F. ORTMANN, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'autoriser le paiement de 90 \$ à Jade Pelletier-Picard pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du conseil de quartier de juin 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. Divers

Commission consultative sur la qualité de l'air

Le conseil de quartier aimerait avoir un échange formel avec la Ville au sujet de la qualité de l'air, qui fera bientôt l'objet d'une commission consultative. Il ne sait pas à qui manifester son désir de collaborer avec l'équipe responsable de l'analyse de la qualité de l'air. Anne Pelletier se renseignera à ce sujet.

16. Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de lever l'assemblée à 21h24.

_____ SIGNÉ

Raymond Poirier, Président

_____ SIGNÉ

Jason F. Ortmann, Secrétaire